

## Session ordinaire

### Date de la convocation :

Le 02 mars 2023

### Date d'affichage :

Le 02 mars 2023

### Nombre de conseillers

### Communautaires :

**En exercice :** 29

**Présents :** 20

**Votants :** 25

### Votes exprimés :

**Pour :** 25

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, légalement convoqué s'est réuni le neuf mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Madame Françoise THOMERE, Monsieur Bernard PEGEOT jusqu'au point VIII, Madame Régine MALASSIGNÉ, Monsieur Alexis LAMOUREUX (à partir du point IX), Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Monsieur Bernard PEGEOT à Madame Jacqueline MOUSSET (à partir du point IX), Madame Josette GUERLAIS à Madame Françoise THOMERE, Monsieur Marc LEONARD à Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Monsieur Alexis LAMOUREUX à Monsieur Thierry BOUTARD (jusqu'au point VIII), Monsieur Pascal GASNIER à Monsieur Philippe DENIAU et Madame Blandine BENOIST à Monsieur Claude CICUTTI.

**Excusé(s) :** Madame Josette GUERLAIS, Monsieur Marc LEONARD, Madame Sylvie LADRANGE, Monsieur Denis CHARBONNIER, Madame Brigitte DEBRINCAT, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Pascal GASNIER, Madame Blandine BENOIST

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pascal DUPRÉ.

## Délibération n°2023 - 03 - 06

### Administration générale

### Modification des représentants de la Communauté de communes du Val d'Amboise au Pays Loire Touraine

*Monsieur Thierry BOUTARD, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;

**Vu** la délibération n° 2020-05-11 du 3 septembre 2020 relative à la désignation des délégués auprès du Pays Loire Touraine ;

**Vu** la délibération n°2022-11-01 du 10 novembre 2022 relative à la modification des représentants de la Communauté de communes du Val d'Amboise ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine ;

**Vu** la démission de Monsieur José BONY par courrier en date du 11 janvier 2023, de son mandat de conseiller municipal d'Amboise ;

**Vu** la démission de Monsieur Alain OFFROY, par courrier en date du 12 janvier 2023, de son mandat de conseiller municipal d'Amboise ;

**Vu** les démissions de Monsieur PRIEUR et Madame GUICHARD par courrier en date du 03 mars 2023, de leur mandat de conseiller municipal d'Amboise ;

**Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du 01 mars 2023 ;

**Considérant** la Communauté de Communes Val d'Amboise a adhéré en lieu et place des communes au syndicat mixte de Pays. Cette modification statutaire a été adoptée en 2003 à l'unanimité des communes membres.

**Considérant** que le syndicat du Pays Loire Touraine est administré par un Comité syndical composé des représentants élus par chacun des organes délibérants des collectivités et groupements adhérents. Chaque commune du territoire est représentée par 1 à 3 délégués titulaires et autant de délégués suppléants selon le nombre d'habitants.

	Nombre de délégués
Communes de moins de 2 500 habitants	1
Communes de 2 500 habitants et plus	2
Les 4 villes centres Amboise, Bléré, Château-Renault et Montlouis sur Loire	3

La représentativité des Communautés de Communes adhérentes correspond à la somme des représentants auxquels chaque commune membre de la Communauté de Communes pourrait prétendre à titre individuel (selon les strates applicables aux Communes, décrites ci-dessus).

Le Comité syndical du Pays Loire Touraine est composé de délégués titulaires et autant de délégués suppléants désignés par les membres associés.

Pour la Communauté de Communes du Val d'Amboise, cela représente 17 délégués titulaires et 17 délégués suppléants.

**Considérant** la démission de Monsieur Alain OFFROY et Monsieur Thierry PRIEUR qui siégeaient au sein du comité syndical, comme délégués titulaires, et celles de Monsieur José BONY et Madame Sandra GUICHARD qui siégeaient comme délégués suppléants, de leur fonction d'élus communautaires. Il convient de procéder à leur remplacement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **De désigner** comme nouveaux délégués titulaires Mesdames Françoise THOMERE et Régine MALASSIGNE et comme nouveaux délégués suppléants Messieurs Atman BOUCHEKIOUA et Jean-Louis VOLANT au sein du Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine.
- **De prendre acte** de la nouvelle composition des représentants de la CCVA :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>AMBOISE : 3 titulaires et 3 suppléants</b>	
Bernard PEGEOT	Josette GUERLAIS
Françoise THOMERE	Atman BOUCHEKIOUA
Régine MALASSIGNE	Jean-Louis VOLANT
<b>CANGEY : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Jean-Michel LENA	Martine ROBINET
<b>CHARGE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Hervé MICHEL	Alexandra DUBEAU
<b>LIMERAY : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Virginie GAY-CHANTELOUP	Christine PERREAU-BOIRON
<b>LUSSAULT SUR LOIRE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Jean-Christophe RAULT	Jean-Jacques FRANCINEAU
<b>MONTREUIL EN TOURAINE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Claude CICUTTI	Eloïse MESLET
<b>MOSNES : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Christophe VILLEMMAIN	Eric MARTINOT
<b>NAZELLES-NEGRON : 2 titulaires et 2 suppléants</b>	

Cyrille MARTIN	Catherine GUILLOT-MARTIN
Danielle VERGEON	Noëlle COURTAULT
<b>NEUILLE LE LIERRE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Natacha MOUGEOLLE	Philippe PONTILLON
<b>NOIZAY : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Maryne AMMANN	Kamelle KAHIA
<b>POCE SUR CISSE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Claude COURGEAU	Jocelyn GARCONNET
<b>SAINT OUEN LES VIGNES : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Michel DESVAUX	Sophie PETIT
<b>SAINT REGLE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Christine FAUQUET	Claudine BELLEFILLE
<b>SOUVIGNY DE TOURAINE : 1 titulaire et 1 suppléant</b>	
Frédéric SAROUILLE	Armel JOUBERT

Le Président,

Thierry BOUTARD

Le  
Président,

Thierry  
BOUTARD

